

DÉPARTEMENT DE LA CORRÈZE
COMMUNE DE NAVES
ÉLECTIONS MUNICIPALES
SCRUTIN DU 9 MARS 2008
LA LISTE DE GAUCHE



Gérard VEYSSIÈRE – Claudine HEIDERICH – Michel MERCKX – Delphine VERLHAC – Nicolas LAPORTE

Carole GUENIN-BRUDIEUX – Evelyne LAVENU – Emmanuel PONS – Geneviève SEIGNOLLES – Laurent LENOIR – Laurence MASSOUBRE – Georgette LAGARDE – Marc MURAT
Jean-Bernard ESTRADÉ – Agnès DIGNAC – Alain BRETTE – Jean-Claude BASSALER – Régine FRANCILLOUT – Jean-Louis BOUILHAC

« Le 9 mars, vous allez choisir l'équipe municipale qui aura la responsabilité de gérer les affaires de notre commune.

Lors des élections présidentielles et législatives de 2007, Naves a fait le choix de la gauche.

Constituée de 9 femmes et 10 hommes, l'équipe que nous formons mettra toutes ses compétences et toute son énergie au service des habitants.

Elle s'affiche clairement et honnêtement à gauche et s'appuie sur ses valeurs : équité, transparence, solidarité, efficacité.

Nos engagements sont clairs, ils sont issus de nos travaux, de nos rencontres et de notre vision de l'avenir.

Merci pour votre accueil. Vous pouvez nous faire confiance. »

« Riche d'un vaste territoire, idéalement située, deuxième commune du Pays de Tulle, Naves mérite une équipe consciente de ses devoirs et prête à s'investir. Nos engagements sont entièrement voués à la vitalité de Naves, pour tous, avec tous. »

DEVELOPPEMENT ET ECONOMIE : dynamiser l'artisanat, l'industrie, le commerce

- Maintenir les commerces et favoriser l'installation de nouveaux commerçants, artisans et entreprises ;
- Consulter les artisans et commerçants de la commune pour tous travaux communaux ;
- Mettre en place une signalétique de tous les commerces, entreprises et services présents sur la commune ;
- Soutenir le projet d'extension de la zone de la Geneste, acté par la Communauté de Communes.

AGRICULTURE : garantir la pérennité

- Veiller à ce que les travaux du remembrement en cours s'effectuent en respectant les engagements ;
- Privilégier et valoriser l'utilisation des produits du terroir à la cantine ;
- Favoriser les transmissions des exploitations agricoles.

PATRIMOINE ET TOURISME : développer nos richesses

- Mettre en place avec les acteurs locaux et les associations une véritable politique d'accueil des touristes sur notre territoire ;
- Encourager des manifestations avec les commerçants, les artisans, les agriculteurs, les entreprises telles que foires, marchés, visites de fermes, portes ouvertes ;
- Mettre en valeur le petit patrimoine navarois en partenariat avec les associations : puits, fours, calvaires ;
- Recréer un réseau de sentiers entre les villages et baliser les chemins de randonnées.

Le site archéologique de Tintignac représente une opportunité formidable en termes d'image et de développement touristique. Nous souhaitons le développer avec de nouveaux partenaires, tant institutionnels (Europe, État, Région, Département, Communauté de communes) que scientifiques. Jusqu'à présent, la commune de Naves a supporté à elle seule l'essentiel des charges : c'est très lourd pour notre budget et insuffisant pour proposer un site accueillant et vivant.

ENVIRONNEMENT : encourager les comportements éco-citoyens

- Aider à la réduction des déchets à la source, favoriser et encourager le tri sélectif, le compostage, en partenariat avec le SIRTOM du Pays de Tulle ;
- S'engager à réduire la facture énergétique de la commune après une étude sur les véhicules et bâtiments communaux ; faire le choix de matériaux et d'énergie les mieux adaptés ;
- Privilégier les plantes et fleurs peu consommatrices et utiliser l'eau récupérée ou les captages non potables ;
- Améliorer les espaces réservés aux containers et mettre en place de nouveaux points de collecte ; ramasser régulièrement batteries et déchets encombrants ;
- Servir d'intermédiaire pour développer le covoiturage.

HABITAT : accueillir de nouvelles populations

- Disposer d'un fichier à jour des terrains à bâtir, des maisons et logements vacants ;
- Réviser, dès 2008, de manière concertée le Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.) :
 - pour prendre en compte les nombreuses demandes déposées en mairie,
 - pour que certains bâtiments anciens puissent se vendre ou se rénover,
 - pour que de nouvelles constructions puissent voir le jour dans les villages, *tout en respectant le développement de l'agriculture.*
- Avoir une réflexion concertée et prospective pour l'implantation de nouvelles constructions individuelles ou collectives.

NOS ENFANTS

- Recenser les besoins en matière de garderie, halte-garderie, crèche pour créer une structure adaptée ;
- Proposer une salle de rencontre pour les assistantes maternelles ;
- Mettre en place un accueil de qualité et un accompagnement éducatif pour s'adapter au nouveau temps scolaire dès la rentrée 2008 ; faire aussi appel aux talents de nos partenaires associatifs pour participer à cet accompagnement ;
- Adapter les locaux scolaires aux effectifs et aux besoins de l'équipe enseignante ;
- Créer un conseil municipal des jeunes et les impliquer dans la réalisation de leurs projets.

Equipements sportifs

Le moment venu, nous nous positionnerons sur l'alternative entre le site sportif de Laval Verdier ou la création d'un gymnase, sachant qu'une telle structure est attendue par nos jeunes et de nombreuses associations.

De même, nous étudierons en concertation avec la communauté de communes le devenir de la piscine.

NOS AINES

- Continuer à travailler en parfaite harmonie avec les organismes compétents dans les domaines d'aides à la personne âgée ;
- Œuvrer pour la création d'un service public auprès de la personne âgée ;
- Favoriser les échanges intergénérationnels notamment dans le cadre d'animations à la maison de retraite.

Maison de retraite

Longtemps bloqué par le Conseil Général, le projet de maison de retraite initié par les précédentes municipalités a enfin trouvé un aboutissement par l'investissement de la Fondation des Caisses d'Epargne.

LES SERVICES

Eau potable

- S'engager à garder la distribution de l'eau en gestion communale et stopper toute privatisation ;
- Rechercher de nouvelles ressources en eau potable.

Assainissement

- Réaliser les travaux prévus à la Croix de Leyrat, conformément au projet ;
- Prévoir l'assainissement collectif selon le plan de zonage au Pont de Peyrelevade et à La Gare de Naves ; l'étendre aux constructions nouvelles situées en zone d'assainissement collectif.

Voirie

- Sécuriser certaines voies communales en les aménageant et en règlementant la vitesse ;
- Compléter la signalisation ;
- Maintenir le réseau communal en bon état.

Eclairage public

- Améliorer le schéma de l'éclairage public, harmoniser l'amplitude des horaires.

Aménagement

- Réaliser enfin l'aménagement du centre bourg incluant le périmètre parking – école – église – piscine – maison des associations – commerces, en concertation avec les riverains et les administrés ;
- Proposer au syndicat d'électrification de poursuivre l'enfouissement des lignes électriques et téléphoniques ;
- Veiller au désenclavement numérique : haut débit internet, téléphonie mobile et TNT.

VIE ASSOCIATIVE : soutenir le tissu associatif

- Prendre en compte les besoins et les demandes (matériels, locaux, salles de réunions) ;
- Accompagner les projets relatifs à l'animation ;
- Organiser chaque année une réunion de concertation entre les associations pour une meilleure planification et utilisation des infrastructures communales.

INFORMATIONS – COMMUNICATIONS : la proximité

- Repenser le journal d'information communale; utiliser les nouveaux moyens d'information et d'échange avec les habitants; réaliser des flashs d'informations après chaque conseil municipal ;
- Ouvrir les commissions municipales aux citoyens volontaires, solliciter les expériences et les compétences.

PERSONNEL COMMUNAL : un travail en commun

- Améliorer les conditions de travail du personnel et prendre en compte tous les besoins ;
- Mettre à jour les fiches de postes et reconnaître leurs qualifications ;
- Harmoniser dans la transparence les bonifications indiciaires et les primes ;
- Affecter un employé pour répondre ponctuellement à des petits travaux d'urgence chez des administrés en difficulté.

Nous nous engageons à :

- **Encourager et organiser la participation des citoyens à la vie de la commune ;**
- **Permettre à chaque citoyen de Naves de connaître le détail des comptes de la commune alors qu'actuellement certains points font l'objet d'une totale opacité ;**
- **Avoir une politique d'investissements utiles, raisonnés et responsables en s'assurant d'avoir les financements correspondants ;**
- **Travailler en concertation avec tous les élus qui ne seront pas uniquement chargés d'entériner les décisions du maire et des adjoints ;**
- **Poursuivre les projets utiles pour les habitants de Naves, sans s'approprier outrageusement ce qui relève du fonctionnement normal d'une mairie ;**
- **Dynamiser la démocratie de proximité par une information permanente et sincère et en associant les habitants aux réflexions et aux décisions (réunions de village et de quartier).**

La liste de droite évoque dans son tract « un bilan exceptionnel » qui ne laisse place à aucune réserve.

Même si le Conseil Général a su encadrer la gestion parfois approximative de la seule municipalité de droite du canton, nous ne pouvons que constater la hausse des impôts locaux et de l'endettement (+ 307 % en 6 ans). Le creusement des déficits ne peut que nous inquiéter.

Le 9 mars 2008, votez utile

Votez liste entière

LA LISTE DE GAUCHE

www.la-liste-de-gauche.org